

NOTRE CHARTE DE RESPONSABILITE SOCIETALE

SNEP, INDUSTRIEL RESPONSABLE

Notre vision d'industriel responsable est d'associer développement **économique**, progrès **social** et réduction d'impact **environnemental**. Par la présente charte, SNEP veut affirmer sa conviction que performances industrielle et économique vont de pair pour créer durablement de la valeur.

Pour ce, SNEP a défini trois axes stratégiques dans sa charte, axes issus de réflexions partagées avec ses parties prenantes.

Dans une démarche de communication transparente, SNEP encourage ses collaborateurs à communiquer de façon régulière sur les avancées réalisées au sein de SNEP sur les trois axes suivants :

1- Garantir une gouvernance forte et exemplaire

SNEP est convaincue que la qualité de la gouvernance est un facteur-clé de succès, de crédibilité et de pérennité des entreprises.

SNEP s'engage à adopter les meilleures pratiques de gouvernance en matière de transparence, de mise en place d'organes de contrôle, d'éthique dans la conduite des affaires, et d'évaluation et d'anticipation des risques vis-à-vis des parties prenantes.

2- Pratiquer une gestion responsable des ressources humaines & Favoriser l'égalité professionnelle hommes-femmes

SNEP est convaincue que sa compétitivité et sa pérennité reposent notamment sur la performance individuelle et collective des collaborateurs, et que ceci implique une capacité d'évolution et d'adaptation constante des modes de fonctionnement et d'organisation.

SNEP s'engage à encourager :

- Le développement de l'employabilité par la gestion des compétences et la formation ;
- L'existence d'un dialogue social constructif au sein de l'entreprise ;
- Le renforcement des mesures de prévention des risques liés aux conditions de travail (santé, sécurité)
- La lutte contre les discriminations.

SNEP est convaincue que l'égalité entre hommes et femmes de même compétence est un facteur de compétitivité pour l'entreprise.

SNEP s'engage à favoriser l'égalité hommes-femmes dans le traitement professionnel à tous les niveaux de l'entreprise, et à faire en sorte qu'elle s'inscrive davantage dans la culture de l'entreprise.

3- Optimiser la consommation d'énergie et préserver l'eau et la biodiversité

SNEP est convaincue qu'une entreprise peut créer de la valeur durablement en minimisant ses impacts environnementaux. SNEP est convaincue que la planète fait face à trois grands enjeux environnementaux sur lesquels elle peut avoir un impact : l'énergie, l'eau et la biodiversité.

SNEP s'engage sur ces trois enjeux environnementaux :

- Optimiser la gestion des ressources énergétiques en veillant à maîtriser les consommations, à limiter leurs impacts sur l'environnement et à accroître le poids des énergies renouvelables dans son mix énergétique ;
- Promouvoir une gestion responsable des ressources en eau par la maîtrise des consommations et l'attention particulière portée à l'amélioration de la qualité de l'eau, notamment en produisant des rejets non polluants ;
- Promouvoir des pratiques responsables pour limiter l'impact de l'entreprise sur la biodiversité, l'équilibre des écosystèmes et le respect du vivant.



Le Directeur Général,
Rachid MOHAMMADI

15 MAI 2017